Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 022-212203392-20260320-016_2026-DE

TADEN

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 20 Mars 2026

L'AN DEUX MIL VINGT SIX, LE VINGT MARS, A VINGT HEURES TRENTE, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TADEN, DUMENT CONVOQUE, S'EST REUNI EN SESSION ORDINAIRE SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR GAETAN ALLANO, MAIRE.

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : LE 16 MARS 2026

PRESENTS :
M. ALLANO Gaëtan, M. FLEURY Christian, Mme COSSON Béatrice, M. GUILLAUME Patrick, Mme FORTHOMME Sophie, M. LEMARCHAND Franck, Mme GOMBERT Patricia, Mme ALLOUARD Melinda, M. CHANTRENNE Olivier, M. VILLALON Nicolas, Mme ROY Lauriane, Mme BRETON Elodie, Mme PINOT Charline, Mme MARRE Claire, M. GITTA Valentin, M. ROBERT Marcel, Mme PASDELOU Martine, M. NOËL Olivier, M. HANNEQUIN Eric, Mme PLUNET Valérie.

ABSENTS :
Mme BIBOLLET Sandrine ayant donné procuration à M. GITTA Valentin,
M. CARNET Eric ayant donné procuration à Mme GUILLAUME Patrick
M. BROCHARD Michel ayant donné procuration à Mme FORTHOMME Sandrine.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. GITTA Valentin.

DELIBERATION N° 016-2026
5.1

CREATION DE SIX POSTES D'ADJOINTS AU MAIRE

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-2 ;
Vu le procès-verbal d'installation du conseil municipal en date du 20 mars 2026 ;
Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;
Considérant que la population communale se situe dans la strate de 1 000 à 3 499 habitants et qu'en conséquence le conseil municipal compte 23 membres ;

Après en avoir délibéré,

Par 18 voix pour et 5 abstentions,

DECIDE la création de six postes d'adjoints au Maire ;
AUTORISE Le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 022-212203392-20260320-016_2026-DE

TADEN

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Certifié conforme au registre des délibérations,

A Taden, le 23 mars 2026,

Le Maire,
Gaëtan ALLANO

MAIRIE de TADEN 22100 (Côtes-d'Armor)